

MÉMOIRE DÉPOSÉ DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION

VERS UNE FEUILLE DE ROUTE MONTRÉLAISE EN
ÉCONOMIE CIRCULAIRE

À LA COMMISSION SUR LE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ET URBAIN ET L'HABITATION

VILLE DE MONTRÉAL
AVRIL 2023





Mécaniciens participant à la formation en compétences Véhicules Électrique, piloté par Le Pôle et soutenu par la Ville de Montréal.

Mémoire rédigé par Sémou Diouf
Sous la direction de Jean-François Gosselin
Mise en page Ricardo Costa

Table des matières

1. Présentation de l'organisme	3
2. Présentation de notre opinion	3
2.1 Enjeux et défis du secteur de l'entretien et de la réparation automobile à Montréal-Nord	4
2.2 Projet VÉ : une initiative pour accélérer la transition vers une économie circulaire	5
a. Phase 1 : formation en compétences VÉ	5
b. Phase 2 : Création d'un centre de formation en Compétences VÉ et en Économie circulaire	6
3. L'économie circulaire, une opportunité pour le secteur	6
4. Recommandations	7
1. Veiller à ce que la transition vers une économie circulaire soit inclusive	7
2. Inclure le maillon de l'entretien et de la réparation automobile dans la chaîne de valeur mobilité et logistique ou en faire une chaîne de valeur à part.	7
3. Appuyer la création d'un centre de formation en Compétences VÉ et en économie circulaire à Montréal-Nord	7
4. Mettre en place un programme de sensibilisation et vulgarisation des pratiques de circularité de l'économie auprès de la diversité ethnoculturelle	7
5. Appuyer les initiales locales en cours pour accélérer la transition vers une économie circulaire	7
6. Assurer une répartition équitable de la valeur ajoutée créée par les chaînes de valeurs de l'économie circulaire	7

1. Présentation de l'organisme

Créé en 1995, Le Pôle est un organisme communautaire à but non lucratif, ancré sur le territoire de Montréal-Nord, dont la mission est de promouvoir un développement économique local qui répond aux besoins sociaux de la communauté. Pour ce faire, l'organisme développe une approche participative et inclusive basée sur la création de partenariat avec les acteurs locaux et supralocaux, la mobilisation et la concertation des citoyens autour de projets structurants. Par cette approche du développement local, Le Pôle cherche à stimuler la création de richesses collectives dans le but d'améliorer la qualité de vie des résidents de l'arrondissement. Cette vision se concrétise par la mise en place d'actions économiques qui s'inscrivent dans une perspective d'équité, de lutte à la pauvreté et d'inclusion à travers quatre axes d'intervention : la revitalisation commerciale et industrielle, le développement des compétences et de l'entrepreneuriat, la promotion du territoire et l'inclusion socioéconomique.

Dès lors, tous les projets mis en œuvre par Le Pôle s'inscrivent dans une dynamique de promotion d'une économie circulaire portée par et pour les entreprises et les citoyens de l'arrondissement. Un de nos projets en cours qui a un fort potentiel de circularité est celui initié dans le secteur de l'entretien et de la réparation automobile que nous présenterons dans ce document.

2. Présentation de notre opinion

L'opinion que nous souhaitons présenter aujourd'hui dans le cadre de la consultation *Vers une feuille de route de l'économie circulaire* initiée par la Ville de Montréal concerne le secteur de l'entretien et de la réparation automobile à Montréal-Nord qui est un maillon important dans la chaîne de valeur mobilité et logistique. La redynamisation de ce secteur névralgique de l'économie locale nord-montréalaise est un enjeu majeur face à l'arrivée massive des véhicules électriques et hybrides rechargeables sur le marché montréalais. Pour nous, l'économie circulaire est une opportunité pour rendre ce secteur plus efficace et plus efficient à travers des pratiques de circularités innovantes. Pour l'économie circulaire, la dynamisation de ce secteur de l'économie est facteur d'inclusion économique et d'inclusion sociale. Il s'agit d'un cercle vertueux.

2.1 Enjeux et défis du secteur de l'entretien et de la réparation automobile à Montréal-Nord

Montréal-Nord est l'un des arrondissements de Montréal qui compte le plus d'ateliers mécaniques. Nous avons recensé sur le territoire une concentration de plus de 250 garages mécaniques qui œuvrent dans le secteur de l'entretien et la réparation automobile avec près de 1000 employés, ce qui représente 13 % des entreprises de l'arrondissement. Autour de ces ateliers mécaniques gravitent aussi plusieurs autres petites et moyennes entreprises qui opèrent notamment dans le réusinage des pièces, la vente de pièces détachées, la carrosserie, le lavage et l'alignement, etc. L'ensemble de ces entreprises forment la seule grappe industrielle du territoire et elle joue un rôle déterminant dans l'économie locale. Il faut noter que la circularité de l'économie dans cette grappe est déjà une réalité même si les entreprises n'en sont pas encore conscientes. Par ailleurs, il convient aussi de souligner que plus de 80 % des travailleurs dans le secteur de l'entretien et de la réparation automobile à Montréal-Nord sont issus des diversités ethnoculturelles, ce qui constitue un terreau fertile pour favoriser l'inclusion et la participation de la diversité dans la promotion l'économie circulaire.

Toutefois, malgré son importance, cette grappe industrielle qui souffre d'une faible intensité technologique pourrait être grandement fragilisée si elle n'est pas soutenue pour faire face à l'arrivée massive des véhicules électriques (VÉ) et hybrides rechargeables sur le marché. En effet, l'évolution rapide de la technologie dans le secteur de l'automobile en particulier et des transports en général, est un enjeu majeur de compétences de la main-d'œuvre pour les entreprises d'entretien et de réparation automobile. L'électronique, l'électricité et l'informatique ainsi que l'utilisation de minerais comme le lithium, le cobalt et le nickel occupent une place de plus en plus importante dans la fabrication des véhicules électriques. À cela s'ajoutent les objectifs du gouvernement du Québec dans le cadre de son plan pour une économie verte 2030, qui ambitionne d'immatriculer 1,5 million de véhicules électriques d'ici 2030 et d'interdire toute vente de véhicule neuf à essence en 2035. Conséquemment, les entreprises dans le secteur de l'entretien et de la réparation automobile doivent impérativement se mettre à niveau en renforçant les compétences techniques de leurs employés et en adaptant leurs modèles d'affaires à la réalité d'une économie de plus en plus verte et circulaire. Ainsi, la transition des entreprises vers une économie verte et circulaire demeure une priorité absolue pour notre organisation. C'est pour cette raison que nous avons posé les premiers jalons vers la transition circulaire en lançant en janvier 2023, le projet

de formation en entretien et réparation des véhicules électriques et hybrides rechargeables dénommé Projet VÉ.

2.2 Projet VÉ : une initiative pour accélérer la transition vers une économie circulaire

Le projet VÉ du Pôle comporte deux phases :

a. Phase 1 : formation en compétences VÉ

Conscient des enjeux et défis auxquels fait face actuellement le secteur de l'entretien et de la réparation automobile, Le Pôle a initié un projet de renforcement des compétences techniques et managériales des entreprises et de leurs employés pour leur permettre d'amorcer avec sérénité la transition vers une économie verte et circulaire. Soutenu financièrement par la Ville de Montréal, l'objectif du Projet VÉ est d'une part, d'offrir aux mécaniciens une formation en entretien et réparation des véhicules électriques et hybrides rechargeables et, d'autre part, d'accompagner les chefs d'entreprises dans l'adaptation de leurs modèles d'affaires et l'acquisition des équipements nécessaires pour réaménager leurs ateliers. Pour réaliser ce projet, nous avons mobilisé plusieurs acteurs de l'écosystème notamment, le comité paritaire de l'industrie des services automobiles de la région de Montréal (CPA), Impulsion Travail, le Centre des services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPÎ), l'école des métiers de l'équipement motorisé de Montréal (EMEM) et le collège Marie-Victorin, Propulsion Québec et l'arrondissement de Montréal-Nord. En termes de résultats attendus, le projet vise à former 24 mécaniciens en compétences VÉ et de voir certifiés au moins 15 ateliers mécaniques que nous accompagneront dans leur transition vers une économie verte et circulaire d'ici fin 2024. Tous les mécaniciens participants qui auront complété le programme de formation seront certifiés compétences VÉ par le CPA. Le certificat délivré par le CPA est reconnu par l'industrie automobile partout au Québec ce qui offre des perspectives d'emplois plus avantageux et mieux rémunérés surtout pour la clientèle ciblée par le projet (personnes immigrantes et communautés culturelles). Ainsi, pour pérenniser les activités du projet, nous avons prévu d'implanter un centre de formation en compétences VÉ et en économie circulaire pour pouvoir former et accompagner les autres entreprises dans le secteur de l'entretien et la réparation automobile et favoriser la mise en place d'un parc éco-industriel sur le Territoire du Nord-Est.

b. Phase 2 : Création d'un centre de formation en Compétences VÉ et en Économie circulaire

À la fin du projet en 2024, un Centre de formation en compétences VÉ et en économie circulaire sera implanté sur le territoire pour accélérer la transition du secteur de l'entretien et de la réparation automobile vers une économie circulaire. Ce centre sera une entreprise d'économie sociale sous forme de *Living lab*, qui permettra non seulement de former les mécaniciens en compétences VÉ, mais, il sera aussi un lieu d'expérimentation, d'innovation et de vulgarisation des bonnes pratiques en économie circulaire. En tant qu'entreprise d'économie sociale, le centre offrira ses services à la Ville et à d'autres structures pour assurer le maintien et la réparation de leurs parcs de véhicules électriques. En somme, le centre jouera le rôle de catalyseur entre les différents acteurs dans le maillon de l'entretien et de la réparation automobile intégré dans la chaîne de valeur mobilité et logistique de la feuille de route. Il veillera aussi à ce que la transition vers une économie circulaire soit inclusive. Que la voix et l'expertise des entreprises de la diversité ethnoculturelle soient entendues et reconnues dans la démarche de circularité.

3. L'économie circulaire, une opportunité pour le secteur

Nous sommes certains que la consultation *Vers une feuille de route vers une économie circulaire* est une opportunité pour les petites et moyennes entreprises surtout dans le secteur de l'entretien et la réparation automobile qui est en pleine mutation. Elle est également une opportunité pour des arrondissements économiquement et socialement défavorisés comme celui de Montréal-Nord où vit une forte population issue de l'immigration et de la diversité ethnoculturelle. Comme nous l'avons souligné plus haut, à Montréal-Nord, tous les facteurs de réussite sont déjà sur place pour faire de l'économie circulaire une réalité. Au regard des enjeux actuels et futurs dans le secteur de l'entretien et la réparation automobile, l'économie circulaire est une solution parfaite pour maintenir et redynamiser ce secteur à Montréal-Nord. C'est pourquoi nous pensons qu'il est important de faire attention à la spécificité territoriale dans la conception et la mise en œuvre de la feuille de route surtout en ce qui concerne son aspect inclusif. En effet, tous les arrondissements de Montréal n'ont pas la même maturité économique ni les mêmes potentialités pour réaliser la transition circulaire de leur économie. Nous pensons que la réussite de la feuille de route repose en grande partie sur

une approche inclusive qui tient en compte les réalités socioéconomiques de chaque territoire.

Finalement, la ville de Montréal pourrait jouer un rôle plus significatif et à coup sûr accélérer l'émergence d'un pôle de formation en réparation et maintien des véhicules électriques en soutenant sa mise en place en utilisant la formule de l'entreprise d'insertion (comme les entreprises Renaissance, Cyclochrome ou Insertech). Ces entreprises ont une double mission : l'insertion sociale de population marginalisée par la formation pratique à un métier et la prestation d'un service qui est échangé sur un marché. La ville pourrait soutenir l'émergence d'une entreprise en lui offrant par contrat la maintenance d'une partie de sa propre flotte de véhicules. Pour la ville, il s'agit d'une dépense déjà prévue puisqu'elle effectue déjà une transition vers des véhicules électriques. Le Pôle réunit déjà les partenaires et possède l'expertise nécessaire pour soutenir l'émergence de ce type de projet. La ville pourrait donc non seulement venir soutenir une initiative très structurante en termes d'insertion socioprofessionnelle pour des populations économiquement moins favorisées qui résident dans les arrondissements du nord-est de Montréal, mais en plus elle poursuivrait son leadership dans le développement de l'économie circulaire.

4. Recommandations

1. Veiller à ce que la transition vers une économie circulaire soit inclusive pour les territoires et pour les populations.
2. Inclure le maillon de l'entretien et de la réparation automobile dans la chaîne de valeur mobilité et logistique ou en faire une chaîne de valeur à part.
3. Appuyer la création d'un centre de formation en mécanique des véhicules électriques et en économie circulaire à Montréal-Nord.
4. Mettre en place un programme de sensibilisation et vulgarisation des pratiques de circularité de l'économie auprès de la diversité ethnoculturelle.
5. Appuyer les initiales locales en cours pour accélérer la transition vers une économie circulaire.
6. Assurer une répartition équitable de la valeur ajoutée créée par les chaînes de valeurs de l'économie circulaire